



Pau, le 26 juin 2023

## Rentrée septembre 2023 : les ajustements actuels des moyens de fonctionnement

Dans les collèges et lycées, les prévisions d'effectifs sont en train de s'affiner. En fonction des DGH initiales, la DSDEN répondra plus ou moins favorablement aux demandes émanant des chef-fe-s d'établissement pour répondre aux besoins de fonctionnement. Selon l'effectif réel sur un niveau ou une spécialité, des modifications de structure peuvent être décidées tardivement, et la DSDEN, en comptant à l'élève près, rechigne à donner mais jamais à reprendre.

Soyons vigilant-e-s à ce que ces ajustements en termes de divisions, ouvertes/fermées, ne viennent dégrader encore davantage, le cas fréquent, l'insuffisance des dotations, pour nos conditions de travail, pour les apprentissages des élèves.

N'hésitez à communiquer vos remarques, vos demandes, vos exigences à faire valoir auprès de la DSDEN.

## Grand oral : que d'improvisations !

Nombre de professeur-e-s convoqué-e-s au jury de Grand oral ont pu constater d'importantes insuffisances :

- sur le plan administratif avec **des doublons ou des contradictions d'horaires** de convocations transmises par la DEC, entre ceux des examens (par exemple 9 heures) et ceux des commissions d'entente (8 heures) que comptaient généraliser les chef-fes de centre ;
- injonctions des chef-fes de centre d'arriver avant l'heure prévue (ex : 7h40)
- quant à la **commission d'entente**, elle a pu consister en une simple lecture d'un diaporama par une collègue elle-même formée en 2 heures (SIC), et s'excusant presque de n'en savoir guère plus que les professeur-e-s examinateur-rice-s sur ce qui se présentait comme une liste à la Prévert d'injonctions d'évaluation positive, transformant l'acte professoral d'évaluation en application quasi mécanique, taylorisée, d'une grille fort détaillée. De l'autonomie pédagogique !

Il apparaît clairement, à l'occasion de cet examen au contenu et aux modalités maintes fois discutés, que le MEN, appuyé de fait par les Rectorats et les Inspections, participe nettement de la **liquidation du baccalauréat** examen terminal national de l'enseignement secondaire, permettant d'attribuer le 1<sup>er</sup> diplôme universitaire.

Que peut-on imaginer des éventuels énièmes ajustements du bac que le ministre projette pour septembre ? Le SNES-FSU demande toujours l'abrogation du bac Blanc.

## Élèves allophones en collège

En France, En 2021-2022, le **nombre** d'élèves allophones accueilli-e-s en collège a **augmenté** de 23 % par rapport à l'année dernière pour atteindre 31 826 élèves. Dans notre département, leur nombre a également nettement augmenté. Trop souvent, les unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants, **UPE2A**, voient leur **effectifs** grossir démesurément ; ailleurs elles ne sont même **pas créées** comme à Oloron Sainte-Marie, alors que le nombre d'élèves concerné-e-s le justifie amplement. Ce sont les personnels sur le terrain qui permettent d'accueillir au mieux les élèves allophones ; du reste, ces élèves sont le plus souvent en situation de précarité économique. Il est nécessaire que l'État s'engage, en créant des classes UPE2A sur l'ensemble du territoire et en formant des personnels, pour permettre un accueil convenable pour toutes et tous. Cela passe aussi par des effectifs allégés dans les classes d'accueil et pour l'ensemble des dispositifs.

## PACTE: s'y opposer résolument

- ❶ Le Pacte n'est pas une revalorisation
- ❷ Le Pacte augmente les inégalités entre les femmes et les hommes
- ❸ Le Pacte sape le statut
- ❹ Le Pacte fait des volontaires des exécutants
- ❺ Le Pacte brise les collectifs
- ❻ Le Pacte instaure des hiérarchies intermédiaires
- ❼ Le Pacte rend corvéable à merci
- ❽ Le Pacte organise la baisse des moyens
- ❾ Le Pacte contre les métiers
- ❿ Le Pacte contre le service public

<https://www.snes.edu/article/le-pacte-cest-non/>

Soyons attentif-ce-s également à **refuser certaines pratiques administratives** consistant par exemple, comme au collège d'Artix, à inscrire une rubrique dans la fiche de vœux pour le rentrée prochaine.

Dans **l'enseignement professionnel**, la lutte continue et porte ses résultats. Le SNUEP-FSU communique le 19 juin 2023 :

*Nous apprenons ce jour, par des moyens détournés et sans la moindre annonce officielle auprès des organisations syndicales représentatives des personnels directement concernés que le « pacte LP » deviendrait sécable. C'est la preuve que les PLP ne sont pas dupes et ne se laissent pas faire.*

*C'est aussi un véritable aveu de faiblesse du ministère de l'Éducation nationale et du gouvernement, qui face au **rejet massif de la profession**, naviguent à vue pour tenter par tous les moyens d'arriver à leurs fins : **détruire la voie professionnelle scolaire**, l'avenir des jeunes, nos filières, nos métiers et nos lycées pros.*

*( ...) C'est pourquoi le SNUEP-FSU appelle encore et toujours l'ensemble des personnels des lycées pros à ne signer aucune mission de ce pacte. Il en va de l'avenir de nos filières, de nos métiers et de la jeunesse.*

## Rendez-vous de carrière

A compter de la communication de la grille d'évaluation, le délai pour porter des commentaires est de 15 jours. Pour cela nous pouvons vous accompagner. Contacter sans attendre : [s3bor@snes.edu](mailto:s3bor@snes.edu) pour les certifié.e.s et [agreges@bordeaux.snes.edu](mailto:agreges@bordeaux.snes.edu) pour les agrégé.e.s .

## Fin d'année scolaire : refuser le management occupationnel

La « reconquête du mois de juin », ânonnée comme un mantra depuis au moins 2007 sous le mandat Darcos, est frontalement contrecarrée par les exigences administratives : procédures d'orientation commandant le calendrier des conseils de classes, préparation des examens dans les centres, de la rentrée suivante...

Pour autant, dans certains EPLE, l'administration fait montre de zèle et de grande créativité **pour contraindre la présence des personnels**. C'est alors le concours Lépine de la plus grande réunionite, certains chef-fe-s allant même jusqu'à ne pas respecter les convocations des collègues, par exemple les deux jours pour la correction du DNB. Sur ce plan aussi, soyons vigilant-e-s et opposons-nous à ces dérives occupationnelles, très souvent irrespectueuses de nos obligations de services.

N'hésitez pas à nous contacter pour vous en assurer.